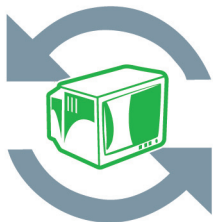


# Opération DEEE

Un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE), qu'est-ce que c'est ?

Il existe 4 grandes familles de DEEE



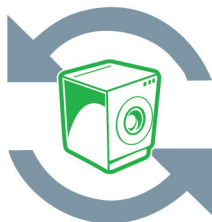
## Écrans et Moniteurs :

Écrans de télévision et écrans d'ordinateur, qu'ils soient cathodiques ou plats.



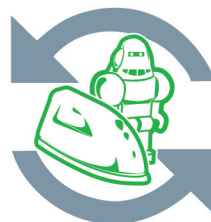
## Gros Électroménager Froid :

Réfrigérateur, congélateur. Ces appareils forment une catégorie spécifique en raison des composants particuliers dont ils sont constitués et qui nécessitent un traitement adapté.



## Gros Électroménager Hors Froid :

Lave-vaisselle, cuisinière, four, four à micro-ondes, plaques de cuisson, sèche-linge, machine à laver, radiateur électrique, système de climatisation.



## Petits Appareils en Mélange :

Cette catégorie regroupe tous les petits appareils comportant des composants électriques ou électroniques. Ce sont les appareils que nous utilisons dans nos loisirs (radio, jouet d'enfant, appareil photo, montre...), pour bricoler ou jardiner (perceuse, scie, tondeuse électrique...), pour cuisiner (robot ménager, appareil à raclette...), se faire propre et remplir les tâches ménagères (brosse à dents électrique, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateur...), pour communiquer et travailler (unité centrale d'ordinateur, ordinateur portable, imprimante, fax, téléphone...).

La liste est longue !



## Je souhaite me séparer d'un appareil électrique ou électronique

### Trois situations...

- Il fonctionne encore mais je souhaite m'en débarrasser.
- Il ne fonctionne plus ou le coût de sa séparation est prohibitif, je désire le remplacer.
- Il ne fonctionne plus du tout et je n'en ai vraiment plus besoin.

### En faire don à une association

▶ Mon appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus à cause de la défaillance d'un de ses composants et ce produit ne m'est plus d'aucune utilité : il est possible de le donner à une association qui pourra le réutiliser.

### Le rendre au magasin lors de l'achat d'un appareil neuf

▶ Mon ancien appareil peut m'être repris selon le principe du « 1 pour 1 ». En effet, la réglementation impose aux distributeurs, aux vendeurs d'Equipements Electriques et Electroniques, de reprendre l'ancien appareil en échange de l'achat d'un produit équivalent.

### Le déposer dans une déchèterie Trifyl

▶ Il sera stocké dans des conditions répondant aux normes de sécurité en vigueur en attendant d'être envoyé vers la filière de retraitement.

### ... Et pourquoi pas le réparer ?

Mon appareil est en panne : il est peut-être réparable ! Avant de le jeter, je peux contacter mon revendeur ou des réparateurs spécialisés et évaluer l'opportunité de le faire réparer. Je peux alors l'utiliser comme appareil d'appoint.

## Déchèteries TRIFYL

- Alban • Aussillon • Blaye-les-Mines • Brassac • Caraman • Castres • Gaillac •
- Graulhet • Labruguière • Lacaune • Lalbarède • Lautrec • Les Cabannes •
- Rabastens • Réalmont • Revel • Saint Amans Soult • Saint Juéry •
- Saint Pierre de Trivisy • Soual •

**Syndicat mixte départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés**

Trifyl - Maison des Communes - 188, rue de Jarlard - 81000 ALBI

Tél. 05 63 60 16 40 - Fax 05 63 60 16 31

Conditions d'acceptation des DEEE sur [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)

**Pour tout renseignement : 05 63 60 16 40 ou [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)**